

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 30 mars 2023

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-trois le **30 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

14 mars 2023

Membres présents :

Date de la réunion :

30 mars 2023

Titulaires : Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Suppléants : José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN
Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs :

François FROMET a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Cécilia NAUCHE a donné pouvoir à Claire GRANGER

N°14.2023

Objet de la délibération :

**Finances - Provisions pour
risques et charges - Reprise
de provision - Exercice 2023**

Membres titulaires excusés : Nelly ANTOINE, Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, François FROMET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Cécilia NAUCHE,

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux

Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme - excusé

Alain GOUTX a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le dispositif de provisions mis en place depuis l'année 2015.

A ce titre, figure au budget 2023 un montant global de provisions de 1 112 912 € réparti de la façon suivante :

- provision de 569 912,00 € dédiée aux agents privés d'emploi,
- provision de 500 000,00 € dédiée à l'équilibre général du budget (perte de produit au regard des opérations de désaffiliation),
- provision de 43 000,00 € dédiée à la consommation « financière » des comptes épargne temps.

Pour cette année 2023, le Président propose de prévoir une reprise partielle de la provision dédiée aux agents privés d'emploi, pour le versement, le cas échéant, d'indemnités de rupture conventionnelle, à hauteur de 160 000,00 €.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, pour la construction budgétaire 2023, la procédure de reprise de provisions, comme présentée ci-dessus, pour un montant global de 160 000,00 €,
- de dire que cette prévision budgétaire sera utilisée et ajustée en fonction des décisions prises, en cours d'exercice, par les membres du Conseil d'Administration,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 05/04/2023
Exécutoire le : 05/04/2023

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



The image shows a blue ink signature of Eric Martelliere over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'Centre Départemental de Gestion de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE Département de Loir-et-Cher'.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
le 30 mars 2023

Le Président,

Eric MARTELLIERE



The image shows a blue ink signature of Eric Martelliere over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'Centre Départemental de Gestion de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE Département de Loir-et-Cher'.